



Swiss Fashion Stores
Le Réseau de la Mode
former. conseiller. unir.

fastex

Informations de l'association professionnelle

POINT DE VUE

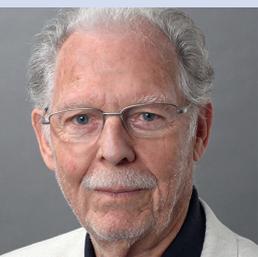


Photo: zyg

Les limites de l'acceptable

Chers professionnels de la mode !

Le 6 février, j'ai acheté la dernière édition de GEO SPECIAL au kiosque à journaux, au prix de CHF 15,80. Ce numéro m'intéressait tout particulièrement – ce qui se passe en Grèce

concerne en définitive chacun de nous. Ce n'est qu'une fois rentré chez moi que j'ai réalisé qu'en Allemagne, je l'aurais payé € 8,50. Conformément à l'actuel taux de change, nous payons donc en Suisse pas moins de 77 pour cent de plus. N'est-ce pas consternant ? GEO SPECIAL n'est pas un cas isolé. Comparés avec l'étranger, presque tous les produits importés ici sont bien trop chers. Le textile n'y fait pas exception. Comment expliquer cette situation ?

1. Par les tarifs, bien supérieurs, pratiqués pour la Suisse par les fournisseurs de l'U.E. Pour un même vêtement livré à un détaillant allemand au prix de € 100, son homologue suisse devra déboursier entre CHF 120 et 150. Il est temps que cela cesse ! Lors des achats pour la saison automne/hiver 2015, il va falloir vous battre avec toute la détermination voulue contre les prix prohibitifs.

Les détaillants suisses doivent bénéficier de conditions identiques à celles de leurs homologues de l'U.E. Nous exigeons donc que les prix en euro appliqués au commerce de détail de l'U.E. le soient également en Suisse. Tel est mon credo !

2. Par la marge excessive des agences d'importation. Les importateurs déchargent les détaillants, notamment les PME, des formalités d'importation et de douane. Il est juste qu'ils en répercutent les coûts sur le prix des exportateurs de l'U.E. et normal aussi qu'ils prennent une marge. Toutefois, rien ne justifie une marge excessive qui, pour le détaillant suisse, ôtera toute compétitivité au produit en comparaison avec son concurrent de l'autre côté de la frontière.

Imposez-vous donc avec la plus grande fermeté auprès des fournisseurs de l'U.E., des grossistes, des agences et des importateurs pour obtenir des prix compétitifs en euro. Je vous souhaite des nerfs à toute épreuve, de la persévérance et – en dépit de toutes les difficultés – beaucoup de plaisir pour vos achats de la saison automne/hiver 2015.

Bien à vous, Sigi Uetz, Président



Photo: Stock

Le taux de change EUR/CHF : un vieux problème refait surface.

LA CRISE DU FRANC FORT

Orientations nouvelles et optimistes après le choc de la BNS

Se relever et continuer, tel est le mot d'ordre après le choc de la BNS.

Le 15 janvier, l'économie suisse a vu un cauchemar devenir réalité. Pris dans une chute effrénée, l'euro a plongé au plus bas. Les marchés suisses ont été touchés de plein fouet par la décision de la Banque nationale suisse. La volatilité des marchés devrait à nouveau se stabiliser et la population, s'apaiser. Pendant ce temps, il est important, pour chacun, de faire un état des lieux et de s'adapter à la nouvelle réalité.

Une action pro-active

Que peut-on faire ? Au lieu de se focaliser sur les pertes, de dépenser ses revenus à l'étranger et d'envahir les shops des cantons frontaliers, le citoyen suisse se doit de réfléchir et d'examiner notamment les points suivants :



Photo: iStock

Comment développer la proximité et la fidélité de mes clients ?

- Lorsqu'on gagne sa vie en Suisse, c'est non seulement déloyal, mais de surcroît peu avisé d'aller dépenser la majeure partie de son argent à l'étranger. Qui pourra encore verser des salaires si l'argent émigre vers l'étranger ? La sécurité de l'emploi est d'une importance existentielle !
- Dans les périodes charnières, la baisse des chiffres d'affaires et des marges bénéficiaires est normale. L'important, c'est que le plein emploi soit préservé et que l'économie fonctionne. Plutôt qu'abandonner immédiatement toute activité commerciale ou renoncer à l'exigence de qualité qui distingue la Suisse, il vaut la peine de se serrer un peu la ceinture et de déployer un esprit innovant. Où économiser ? Où investir pour rester attractif ? Comment embellir mon magasin ? Comment sortir du lot et me démarquer

par mes prestations de conseil et de services ? Comment développer la proximité et la fidélité de

« La volatilité est la nouvelle normalité. »

mes clients ? Sur quels produits offrir un Euro-bonus ?

- Les chefs d'entreprise qui emploient des frontaliers peuvent soit leur verser automatiquement des salaires supérieurs de 20 % soit réduire les salaires en toute connaissance de cause.
- Les détaillants faisant leurs achats à l'étranger et revendant leur marchandise en Suisse profitent eux-mêmes de la faiblesse de l'euro.
- Les clients des grands magasins bénéficient de baisses de prix sur les produits importés tels que fruits et légumes frais, surgelés, fleurs, vin et produits de beauté. A noter que les autos, les meubles et l'essence sont eux aussi moins chers.
- La sécurité en matière de prévision des taux de change n'existe plus. Dans la NZZ am Sonntag du 18 janvier,

le journaliste économique Daniel Hug a fait référence à une table ronde du World Economic Forum WEF intitulée « La volatilité est la nouvelle normalité ».

Tous ceux qui ne s'engagent pas pour soutenir l'économie suisse et notamment le commerce de détail, contribuent à ce qu'en 2015/16, les pertes dues au tourisme d'achat passent de 10 à 11 milliards de francs. La prospérité est entre les mains des Suisses. Dans la Sonntagszeitung du 1er février 2015, Herbert Bolliger, chef de Migros, a résumé le challenge qui se pose à tout consommateur : « Nombreux sont ceux qui ne font pas leurs achats de l'autre côté de la frontière par principe car ils souhaitent soutenir le commerce suisse. J'en fais partie. Je vis en Suisse, je paye mes impôts ici et je consomme dans ce pays. »

BON A SAVOIR

Assurer la sécurité au travail

Les entrepreneurs sont bien avisés de se préoccuper de la sécurité au travail. Ne pas respecter les standards de la branche en la matière fait courir de hauts risques. Un accident que l'on aurait pu prévenir peut mettre en péril l'existence du responsable. Au sein de SFS, nous proposons une solution complète, dite « sans souci » : la solution de branche Sécurité au travail.

Conformément à la loi, tout employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles afin de protéger ses employés. Il doit pouvoir apporter la preuve de ses mesures. Négliger cette obligation peut lui coûter très cher. A ce propos, nous vous invitons à lire la lettre suivante de l'assurance.

« Madame, Monsieur,

Par la présente, nous revenons sur l'accident (chute dans les escaliers) de votre employée, Sandra Muster, le 11 juillet 2014 dans votre entreprise. Entre-temps, le cas est clos. Le total des frais (frais d'hospitalisation et de convalescence, perte de gain, frais d'avocat et de tribunal) d'un montant de CHF 186'426.- a été avancé par nos soins en notre qualité d'assureur-accidents.

Cependant, nous avons malheureusement constaté qu'en tant que propriétaire d'entreprise, vous n'avez ni pris les mesures nécessaires pour prévenir cet événement ni informé correctement votre personnel en la matière, ainsi que la loi

l'exige. Dans ce contexte, nous nous référons aux directives prévues par la Loi sur le travail et la Loi sur l'assurance-accidents (art. 3 à 10 OPA / art. 3 à 9 OLT 3).

En raison de cette grave violation du devoir légal de diligence, nous nous voyons contraints, compte tenu de l'art. 16b de nos dispositions d'assurance, de faire valoir notre droit de recours à hauteur de la moitié du dommage occasionné (soit 93'213 francs).

Avec nos meilleures salutations

Votre assureur-accidents »

AGENDA

Nous invitons tous nos membres à l'Assemblée des délégués et à une visite du Musée du Centre Paul Klee de Berne le mercredi 22 avril 2015.

Programme :

9 h 00 – 9 h 30

Accueil des invités

9 h 30 – 12 h 30

Gestion des affaires de l'association et exposés, notamment de Martin Höffinger de la société Umdasch Shopfitting sur le thème « Vive le commerce ! »

12 h 30 – 14 h 00

Repas de midi au Restaurant Schöngrün

14 h 15 – 15 h 15

Visite de l'exposition Paul Klee et découverte architecturale.

Cet événement offre une occasion unique de rencontrer des collègues du textile, d'échanger vos expériences et de renforcer le réseau. Les inscriptions sont à adresser à notre secrétariat. Veuillez vous reporter à l'invitation qui vous sera envoyée par la poste.

Autres temps forts du programme annuel de la Umdasch Shop Academy. Les membres de SFS bénéficient d'un rabais :

25.03.2015

Oberentfelden, Stratégies Visual Merchandising d'avant-garde, Rosie Hutner

29.04.2015

Oberentfelden, Retail Therapy, Christian Mikunda

28.05.2015

Zurich, Le vol à l'étalage en LIVE!, Alfred Fuchsgruber

10.06.2015

Oberentfelden, Le client multichannel n'est pas un mythe, Claudia Engel-Hutner

Conditions d'inscription et détails sur le programme sous : <http://www.umdach-shopfitting.com/de/Service-Areas/Shop-Academy/Veranstaltungen>

Voici sensiblement la tournure que peuvent, à tout moment, prendre un accident et ses suites graves au sein d'une entreprise. Il est donc extrêmement important d'être préparé à de tels événements tragiques, car une fois l'accident arrivé, il est trop tard pour agir.

Pour la Communauté d'intérêt Solution par branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans le commerce de détail (CI SB), la situation est claire : « Satisfaire aux obligations légales concernant la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles ne fait pas partie des activités préférées de l'entrepreneur du commerce de détail. Mais ne rien faire est risqué ! En cas de contrôle par une instance de l'inspection du travail ou dans une situation comme celle décrite précédemment, l'entreprise risque gros. »

A la demande de 12 associations de branche du commerce de détail, la CI SB a étudié ces questions de responsabilité et élaboré une solution par branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans le commerce de détail.

Le résultat est une nouvelle solution simple, pratique et avantageuse pour les entreprises de structure artisanale de la branche, ainsi que le confirment deux spécialistes.

Le mode sur lequel les questions de sécurité au travail et de protection de la santé sont réglées dans l'entreprise est laissé à l'appréciation de sa direction et relève de sa responsabilité.

Disponible dans les trois langues nationales, allemand, français et italien, cette solution par branche fournit un auxiliaire pragmatique et qui tient compte du potentiel de risque au sein du commerce de détail. L'Association Swiss Fashion Stores SFS la met à la disposition de ses membres sous forme de CD à un prix spécial.

AVANTAGES DE L'AFFILIATION À SFS

Pour des entrepreneurs avertis

L'affiliation à Swiss Fashion Stores offre de multiples avantages.

Dans le commerce de détail, faire cavalier seul est difficile. Aujourd'hui, la collaboration active et l'échange au sein d'un réseau tiennent une place de plus en plus importante et décisive pour la réussite. Nous vous donnons accès au plus grand et au plus vaste des réseaux du secteur du commerce de détail en textiles.

AVANTAGE 1 : Promotion de la relève et formation de base

Pour la promotion des futurs gestionnaires de vente du commerce de détail en textiles, Swiss Fashion Stores propose du

matériel publicitaire pour les salons des métiers et de la formation ainsi que des concepts pour les semaines de découverte.

AVANTAGE 2 : Informations sectorielles et revue textile

Chaque trimestre, la revue « fastex » fournit des informations que tout propriétaire de magasin se doit de connaître. Vous bénéficiez d'invitations à des manifestations par secteur ainsi que d'un tarif préférentiel (CHF 100) pour l'abonnement à la revue textile.

AVANTAGE 3 : Conseil juridique gratuit

Droit du travail, droit des sociétés, droit des affaires, droit fiscal, droit des assurances – en tant que propriétaire ou gérant de magasin, on peut très vite se retrouver dans une situation où l'on souhaiterait pouvoir faire appel à un conseiller compétent sans avoir à se ruiner. Notre information gratuite vous permet de réagir avant qu'il soit trop tard.

AVANTAGE 4 : AVITEX – la caisse de pension hors du commun

Avec ses solutions innovantes, Avitex a toujours une longueur d'avance. A long terme, cette caisse offre une solution très intéressante à en juger par la moyenne du rendement crédité aux assurés sur les dix dernières années : 6,1 %, ainsi que par la compensation intégrale du renchérissement pour les bénéficiaires de rentes. A noter, de surcroît, que les rentes ont été augmentées de 17,5 % et qu'Avitex ne facture pas de frais administratifs.

AVANTAGE 5 : Caisse de compensation AVS

A l'époque, Swiss Fashion Stores a participé à la fondation de la caisse de compensation AVS – CC 105 des arts et métiers suisses. En matière d'assurances sociales des salariés, elle offre d'excellentes prestations à des conditions avantageuses. Des coûts administratifs très bas permettent d'épargner beaucoup d'argent : entre CHF 400 et 1000 par an.

AVANTAGE 6 : Des offres de cours de formation à des prix préférentiels

Les membres de Swiss Fashion Stores ont accès à une offre complète de formation et de perfectionnement. Nous organisons des séminaires pour les collaborateurs ainsi que pour les propriétaires et les gérants de magasins.

nisons des séminaires pour les collaborateurs ainsi que pour les propriétaires et les gérants de magasins.

AVANTAGE 7 : Des conditions et des contrats avantageux

Pour ses membres, Swiss Fashion Stores négocie des conditions de paiement et de livraison avantageuses, des taux de commissions attractifs ainsi que de solides contrats. Nous défendons les intérêts du commerce de détail en textiles auprès des fournisseurs, dans les comités d'experts et les groupes de travail. Nous proposons des conditions imbattables pour les cartes de crédit et de débit.

AVANTAGE 8 : Solution par branche pour le règlement des sinistres

Le législateur promulgue souvent de nouvelles directives. Grâce à des solutions par branche d'une grande simplicité, Swiss Fashion Stores veille à une mise en application aisée de ces dispositions légales, notamment pour le règlement des sinistres survenant lors du nettoyage des textiles.

AVANTAGE 9 : Comparaison mensuelle des chiffres d'affaires

Chaque mois, les membres de Swiss Fashion Stores reçoivent les données actuelles de la branche, répertoriées par gammes de produits, types d'opérations, importance des localités et régions.

AVANTAGE 10 : Sécurité au travail

Swiss Fashion Stores propose une solution par branche pragmatique et avantageuse permettant de respecter les directives légales dans le secteur de la sécurité au travail.

AVANTAGE 11 : Conseil

Nous vous proposons des prestations compétentes de conseil au fil de l'évolution de votre entreprise : reprise d'un magasin, évaluation des stocks, positionnement sur le marché, transformation du magasin et cession de celui-ci.

Affiliez-vous à Swiss Fashion Stores et profitez donc de tous ces avantages !



Swiss Fashion Stores
Le Réseau de la Mode
former. conseiller. unir.

Editeur et secrétariat

Swiss Fashion Stores SFS
c/o KPMG AG, Hofgut, 3073 Gümligen
Tél. 058 249 20 73, fax 058 249 76 96
Courriel : office@swiss-fashion-stores.ch
www.swiss-fashion-stores.ch

Directeur

Armin Haymoz
Swiss Fashion Stores SFS
c/o KPMG AG, Hofgut, 3073 Gümligen
Tél. 058 249 20 65, fax 058 249 76 96
Courriel : ahaymoz@kpmg.com

Rédaction et communication

Alice Baumann

Maquette

Lorenz Jaggi

consign – identity communication design AG
Helvetiastrasse 5, case postale, 3000 Berne 6
Tél. 031 351 88 44, Fax 031 351 86 86
Courriel : baumann@consign.ch

Impression et expédition

Swiss Fashion Stores SFS

Nous remercions Swiss Card AECS SA et ADUNO pour le soutien.

ADUNO

Notre partenaire pour Mastercard, Visa et Maestro



Notre partenaire pour AE Cards